

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL
N°: 500-06-000001-269

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

KEVIN ST-ARNAUD,

DEMANDEUR

c.
**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-SUD-
DEL'ÎLE-DE MONTRÉAL**

DÉFENDEUR

**DEMANDE RECTIFIÉE POUR PERMISSION DE MODIFIER LA DEMANDE
D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE**

(Art. 585 C.p.c.)

**À L'HONORABLE JUGE CATHERINE MARTEL DE LA COUR SUPÉRIEURE, SIÉGEANT
DANS LE DISTRICT JUDICIAIRE DE MONTRÉAL, LE DEMANDEUR EXPOSE
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

1. Le 19 JANVIER 2026, le Demandeur Kevin St-Arnaud a déposé une *Demande d'autorisation d'exercer une action collective* contre le Défendeur ;
2. Le 22 JANVIER 2026, les avocats du Défendeur ont notifié leur réponse, et aucune autre procédure n'a été déposée de part et d'autre à ce jour ;
3. Suivant une analyse approfondie des récents développements factuels et juridiques, le Demandeur souhaite modifier sa demande afin d'y apporter plusieurs précisions qui visent à mieux circonscrire l'étendue du recours ;
4. Le Demandeur désire d'abord préciser la définition du Groupe proposé afin de viser uniquement les personnes ayant été employées par le Défendeur durant la période du 29 AVRIL 2019 au 11 DÉCEMBRE 2025, et d'ajuster en conséquence l'estimation du nombre de membres du Groupe;
 - 4.1. Le Demandeur précise que la version initiale de la présente demande, notifiée le 26 AVRIL 2026, comportait une coquille au paragraphe 4, laquelle limitait par erreur la portée de la modification recherchée aux seuls anciens employés du Défendeur, alors que la définition du Groupe vise toute personne ayant été employée durant la période du 29 AVRIL 2019 au 11 DÉCEMBRE 2025, peu importe son statut d'emploi actuel;
 - 4.2. De plus, une telle exclusion risquerait de donner ouverture à une nouvelle action collective parallèle visant les employés actuels, ce qui aurait pour effet de multiplier inutilement les procédures et d'aller à l'encontre du principe de proportionnalité prévu à l'article 18 du Code de procédure civile, RLRQ, c. C-25.01;

- 4.3. La présente rectification s'impose donc afin de préserver l'intégrité du Groupe, d'éviter un préjudice aux membres concernés et d'assurer une saine administration de la justice;
- 4.4. La présente rectification entraîne par ailleurs la rectification des paragraphes 2.1, 84 et 92 de la Demande modifiée rectifiée, afin d'assurer la cohérence interne de la demande modifiée avec la définition du Groupe;
5. Le Demandeur souhaite également introduire des éléments de preuve additionnels relatifs aux démarches concrètes de protection qu'il a été contraint d'entreprendre ;
6. Le Demandeur désire aussi intégrer un argument juridique substantiel, portant sur la nature personnelle et sensible du numéro de compte bancaire en droit québécois, s'appuyant notamment sur la décision *Archer c. B&R Investments inc.*, 2020 QCTAL 6852 et sur le jugement *Société des alcools du Québec c. Paquet*, 2008 QCCQ 3404, afin d'étayer la qualification juridique des renseignements exposés et les obligations légales du Défendeur à leur égard ;
7. Le Demandeur souhaite enfin apporter diverses précisions rédactionnelles à sa demande afin d'en faciliter la compréhension ;
8. Les modifications proposées sont sérieuses et visent à protéger les intérêts des membres du Groupe. Elles ne constituent pas une nouvelle demande, mais précisent plutôt la nature et l'étendue du recours initial ;
9. Il est dans l'intérêt d'une saine administration de la justice d'autoriser ces modifications afin que le débat judiciaire porte sur la réalité factuelle et actuelle de l'incident ;
10. La présente demande est bien fondée en fait et en droit.

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente demande ;

AUTORISER le dépôt de la *Demande modifiée rectifiée* pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut du représentant, ainsi que le dépôt des pièces P-10 à P-11, le tout daté du 7 MAI 2026 ;

LE TOUT, sans frais.

À Montréal, le 7 mai 2026



TWIN LISBET INC.

Me Amal Sebti

Avocate pour le Demandeur

79 rue Bresoles, Bureau 111

Montréal, Québec, H2Y 1V7

Telephone: (514) 993 6920

Email: SebtiAmal@TwinLisbet.com

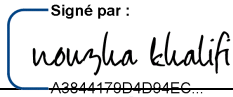
DECLARATION SOUS SERMENT
(Articles 106 C.p.c.)

Je, soussignée, **Amal SEBTI**, avocate exerçant ma profession au 79 rue Bresoles, Bureau 111 Montréal, Québec, H2Y 1V7, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'avocate du Demandeur dans la présente instance ;
2. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

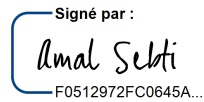
Déclaré sous serment devant moi
À distance,

Le 7 mai 2026

Signé par :

A3844170BD4D94EC...

Commissaire à l'assermentation pour le
district judiciaire de Montréal,
Nouzha Khalifi, #246114

Signé à distance, le 7 mai 2026

Signé par :

F0512972FC0645A...

Amal Sebti, Avocate

500-06-000001-269

(Chambre des actions collectives)

**COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL**

KEVIN ST-ARNAUD

Demandeur

c.

**CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE
SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
CENTRE-SUD-DEL'ÎLE-DE MONTRÉAL**

Défendeur

**DEMANDE RECTIFIÉE POUR PERMISSION DE
MODIFIER LA DEMANDE D'AUTORISATION
D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE
(Art. 585 C.p.c.)**



Me Amal Sebti
TWIN LISBET INC.
Avocats

79 rue Bresoles, Bureau 111
Montréal, Québec, H2Y 1V7

Email : SebtiAmal@TwinLisbet.com

Téléphone : (514) 993 6920

Fax : (579) 279 8845

N° de dossier : 10162026

Code Impliqué : TB1993



(https://www.quebec.ca)

(/)

(/fr-FR/contactez-nous/)

[Accueil](#) [Dépôts](#) [Dossiers](#)[FR/Notification](#)[Accueil \(/\)](#) > **Dépôt de document en matière civile**

Dépôt de document en matière civile

Les champs suivis d'un * sont obligatoires.

Dossier judiciaire ✓	Information sur le dépôt ✓	Documents ✓	Résumé ✓	Résultat
----------------------	----------------------------	-------------	----------	----------

Résultat de la transmission

**Votre dépôt a été transmis avec succès**

Vous recevrez également, par courriel, un avis qui confirme la transmission de votre dépôt.

Acte de procédure modifié

Numéro de référence du dépôt : **260507-153172**

Numéro de dossier judiciaire : **500-06-000001-269**

Date de transmission : **2026-05-07 à 13:42**

Prochaine étape

Le dépôt sera traité par le personnel du greffe de la Cour supérieure durant les heures d'ouverture, dans un délai de 24 h à 48 h ouvrables, en tenant compte des jours fériés. Dans le cas où une anomalie est détectée, le personnel du greffe communiquera avec vous.

Les frais judiciaires associés à votre dépôt peuvent être rectifiés par le greffier.

[Terminer](#)

Services judiciaires numériques

Plateformes

(https://lexius-gnjq.justice.gouv.qc.ca/fr/Accueil)

(https://lexius-gnjq.justice.gouv.qc.ca/fr/Accueil#GNJQ)

(https://www.quebec.ca/justice-et-etat-civil/petites-creances)

(https://courdappelduquebec.ca/greffe-numerique/)

Questions ou commentaires ?

(/)

(/fr-FR/contactez-nous/)

(/fr-

FR/Guide_Utilisation_Lexius.pdf)

Suivez-nous



(https://www.facebook.com/justiceqc)



(https://x.com/justicequebec)



(https://www.youtube.com/channel/UCpexB2sr6q4SQh5ynza351w)



(https://www.instagram.com/mjqjusticeqc/)

Subject: NOTIFICATION - Demande RECTIFIÉE pour permission de modifier// 500-06-000001-269 / Kevin St-Arnaud c. CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL / NOTRE dossier : 10162026 / VOTRE dossier : 145-914

Date: Thursday, May 7, 2026 at 1:38:05 PM Eastern Daylight Saving Time

From: Amal Sebti

To: Joëlle Pilote, Me Laurence Massicotte, Jany Tessier, Haia Baraz, Natalia Isidore, Marie Audren, Emmanuelle Rolland

Attachments: Demande modifiée RECTIFIÉE d'autorisation – Kevin St-Arnaud c CIUSSS.pdf, Projet de jugement_500-06-000001-269.pdf, Demande modifiée d'autorisation – Kevin St-Arnaud c CIUSSS.docx, Demande pour permission de modifier – Kevin St-Arnaud c CIUSSS.docx, Projet de jugement_500-06-000001-269.docx, image002.jpg, Demande RÉCTIFIÉE pour permission de modifier – Kevin St-Arnaud c CIUSSS.pdf

BORDEREAU DE NOTIFICATION
(art. 133 et suivants C.p.c. et art. 6 R.P.C. (C.S.))

DESTINATAIRES :

Avocats :	Me Marie Audren / Me Laurence Massicotte, Me Jany Tessier & Me Haia Baraz
Études :	Audren Rolland s.e.n.c.r.l. / Bélanger Longtin inc.
Adresses :	393 rue Saint-Jacques, bureau 248, Montréal (Québec) H2Y 1N9 / 1100 boul. René-Lévesque O, bureau 1205 Montréal (Québec) H3B 4N4
Téléphone :	514 709-3146 / 514 390-3211, 514 390 3208, 514 390 3215
Adresse courriel :	MAudren@audrenrolland.com / LMassicotte@belong.ca , JTessier@belong.ca & HBaraz@belong.ca , notifications@belong.ca
Notre référence	145-914

EXPÉDITEUR :

Avocat :	Me Amal Sebti
Étude :	Twin Lisbet inc.
Adresse :	79 rue de Brésolles, Bureau 111, Montréal (Québec) H2Y 1V7
Téléphone :	514 993 6920
Adresse courriel :	SebtiAmal@TwinLisbet.com
Notre référence :	10162026

IDENTIFICATION DU DOSSIER ET NATURE DU DOCUMENT TRANSMIS :

No dossier de la Cour :	500-06-000001-269
Parties :	Kevin St-Arnaud c CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Nature des documents :	1. Projet de jugement 2. Demande modifiée rectifiée pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut du représentant, 3. Demande RECTIFIÉE pour permission de modifier
Nombre total de pages : Nom des documents :	1. Projet de jugement_500-06-000001-269 (pdf & word) 2. Demande modifiée RECTIFIÉE d'autorisation – Kevin St-Arnaud c CIUSSS (pdf & word) 3. Demande RÉCTIFIÉE pour permission de modifier –

--

Amal SEBTI

Lawyer | Avocate

Membre des Barreaux du Québec et de l'Ontario | Member of the Bars of Québec and Ontario

TWIN LISBET

79 rue de Brésolles

Montréal, (Québec)

H2Y 1V7, Canada

sebtiamal@twinlisbet.com

T +1 514.993.6920

F +1 438.375.4979



Site Web : <https://www.twinlisbet.com>

Confidentiality Notice: This email and any attachments are confidential and may contain privileged information.

If you are not the intended recipient, please notify the sender and delete this message.

Avis de confidentialité : Ce courriel et toute pièce jointe sont confidentiels et peuvent contenir des renseignements protégés.

Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez aviser l'expéditeur et supprimer ce message.